

Section Assurances

Georges De Oliveira
Secrétaire de Section Fédérale
Tél. : 01 48 01 91 35
assurances@fecfo.fr

Intelligence artificielle et IA agentique : quels enjeux pour l'emploi dans les assurances ?

FO Assurances constate l'accélération du déploiement de l'intelligence artificielle, notamment de l'IA dite *agentique*, capable d'agir de manière autonome dans les processus de gestion, de souscription ou de relation client.

FO Assurances rappelle que le progrès technologique ne peut se faire **au détriment de l'emploi, des qualifications et des conditions de travail** des salariés du secteur des assurances.

👉 Pas d'IA sans garanties sociales !

FO Assurances alerte sur :

- ✚ les risques de suppressions d'emplois,
- ✚ la déqualification de nombreux métiers,
- ✚ l'intensification du travail et la perte de sens,
- ✚ l'automatisation de décisions relevant aujourd'hui de l'expertise humaine.

FO Assurances refuse toute substitution de l'humain par des systèmes autonomes pilotant seuls l'activité et rappelle que **la responsabilité doit rester humaine**.

👉 Former plutôt que supprimer

FO Assurances revendique :

- ✚ une anticipation réelle des impacts sur les métiers,
- ✚ des plans de formation qualifiants et certifiants,
- ✚ un droit effectif à la montée en compétences pour tous les salariés,
- ✚ une transparence totale sur l'utilisation des algorithmes.

👉 L'IA doit rester un outil d'aide, pas de contrôle

FO Assurances s'oppose à toute utilisation de l'IA servant à surveiller, évaluer ou mettre sous pression les salariés.

FO Assurances portera ces exigences dans toutes les instances du secteur afin que **l'innovation technologique rime avec progrès social**.

FO Assurances : défendre l'emploi, les qualifications et l'humain au cœur de l'assurance.

